

RAPPORT ACTIVITE 2023

OBJECTIFS 2024



B  **Q**
PRODUIT DE SANTÉ **U**
N **S** **L**
A **A** **I**
G **G** **T**
E **E** **É**

ÉQUIPE **PARTAGER** **INNOVATION** **S**
 **N**  **T**
2023 **M**
DISPOSITIF **D**
MÉDICAL **C**
M
E
N
SÉCURITÉ

 **Observatoire des**
Médicaments
Dispositifs médicaux
Innovations **Thérapeutiques**

ENSEMBLE 

fg

OMEDIT Centre-Val de Loire

H. du Portal, PH coordonnateur – A. Boudet, pharmacien – V. Solans, pharmacien

CHRU de Tours - 2 Boulevard Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9

omedit-centre@omedit-centre.fr

 **OMÉDIT** Centre-Val de Loire

 Tél. secrétariat : 02 34 38 94 90

L'OMEDIT de la région Centre-Val de Loire est un observatoire qui est chargé de l'animation d'une politique coordonnée sur le **bon usage** des **produits de santé** (médicaments et dispositifs médicaux), de leurs bonnes pratiques et utilisations en termes de **qualité, sécurité**.

Ses actions sont menées avec des professionnels de santé impliqués dans le parcours des soins, établissements sanitaires, médico-sociaux, des secteurs public et privé de la région Centre-Val de Loire.

C'est une structure d'appui, d'évaluation neutre et indépendante, d'expertise scientifique, placée auprès de l'agence régionale de santé (ARS). Elle est financée par l'ARS via le fond d'intervention régional.

Ses travaux sont mis à disposition du public et gratuitement à travers le site internet (www.omedit-centre.fr), le réseau LinkedIn, la diffusion de courriels aux membres de ses commissions techniques et groupes de travail.

Ses missions confiées par l'ARS Centre-Val de Loire

- **Appui, accompagnement des établissements et aux professionnels de santé :**

Il participe et appuie les professionnels de santé dans la mise en œuvre d'une politique de bon usage, d'efficience, de lutte contre la iatrogénie médicamenteuse et de gestion des risques liés aux produits de santé.

Il est chargé de diffuser des informations sur le bon usage des produits de santé, auprès des professionnels de santé impliqués dans le parcours de soin du patient.

Il mène des actions de sensibilisation des acteurs régionaux, à la démarche qualité de la prise en charge médicamenteuse, à l'analyse des événements porteurs de risques.

Il contribue à la mise en place de démarches d'audit, d'évaluation des pratiques professionnelles pour l'efficience des thérapeutiques, de la qualité du circuit des produits de santé.

Il assure une fonction d'observation, d'analyse et d'évaluation des pratiques de prescription, dispensation, administration, utilisation des médicaments et des dispositifs médicaux.

Il organise des échanges, s'appuyant sur les compétences techniques et scientifiques des professionnels de santé de la région et si nécessaires, sur celles des professionnels du niveau national.

- **Expertise pour l'Agence Régionale de Santé :**

Il favorise le bon usage des produits de santé par l'élaboration et la diffusion de recommandations régionales, en l'absence de recommandations,

Ses actions sur les produits de santé s'inscrivent dans la démarche de certification ou d'évaluation HAS engagée par les établissements sanitaires et médico-sociaux,

Il sensibilise les professionnels par des actions d'information,

Il participe aux travaux du réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA), du PRS (programme régional de santé), de l'IRAPS (instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins) et il collabore avec les directions métier de l'ARS pour des travaux en lien avec le bon usage des produits de santé.

Il promeut le signalement des événements porteurs de risques et des incidents en lien avec les circuits des produits de santé. Il participe aux analyses des EIG dans le cadre du RREVA,

Il assure une veille thérapeutique et réglementaire sur les produits pharmaceutiques,

Certains travaux peuvent être menés avec les réseaux de santé de la région Centre-Val de Loire.

Il participe, dans le cadre de son champ d'actions, aux programmes de gestion du risque pilotés par l'Agence Régionale de Santé, notamment à la maîtrise médicalisée des dépenses de la liste en sus et de tout autre programme concernant les produits de santé.

A la demande du Ministère de la Santé, des agences de santé nationales ou selon les besoins définis au niveau régional, l'OMEDIT pourra effectuer une analyse et un suivi de certains produits. Ses analyses sont confrontées aux référentiels de bon usage.

Il participe aux actions communes menées entre les OMEDIT, notamment au sein du réseau RESOMEDIT.

Ses missions réglementaires (article R. 1413-90 du CSP)

Le [décret N°2017-1483 du 18 octobre 2017](#) définit l'organisation des OMEDIT.

- Appui à l'élaboration des contrats mentionnés à l'article L. 162-30-2 du code de la sécurité sociale et à l'analyse des rapports annuels d'évaluation, portant sur le contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins, notamment le bon usage des médicaments, des produits et des prestations.
- Expertise médico-économique, ainsi que le suivi et l'analyse des prescriptions, dispensations et utilisations des médicaments, des produits et des prestations, observées au niveau régional. Dans ce cadre, l'OMEDIT propose un appui aux établissements de santé, aux établissements et services médico-sociaux et à tout professionnel de santé, quels que soient ses lieux et modes d'exercice, pour améliorer la qualité, la sécurité et la pertinence de l'usage des produits de santé et contribuer à la lutte contre l'iatrogénie. Il met à disposition des structures et professionnels de santé des informations, des formations et des outils adaptés, sans préjudice des missions de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé mentionnées à l'article L. 5311-1 et des missions des centres régionaux de pharmacovigilance mentionnées aux articles R. 5121-158 et R. 5121-159, avec lesquels il collabore et organise des échanges réguliers sur les pratiques relatives à l'usage des médicaments, des produits et des prestations, notamment ceux mentionnés à l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale.
- La participation aux travaux du réseau régional de vigilances et d'appui, mentionné à l'article R. 1413-62, de sa région, dont il est membre. A la demande de l'agence régionale de santé, il contribue à la gestion des événements indésirables graves associés à des soins, en appui des autres structures membres du réseau régional de vigilances et d'appui, si des défauts dans l'usage des médicaments, des produits et des prestations sont à l'origine de ces événements ou y ont contribué ([Décret N°2016-1644 du 1^{er} décembre 2016](#)).

La commission médicale d'établissement dans les établissements publics de santé ou la conférence médicale d'établissement dans les établissements de santé privés contribue aux travaux de l'OMEDIT (article R6111-11 du CSP).

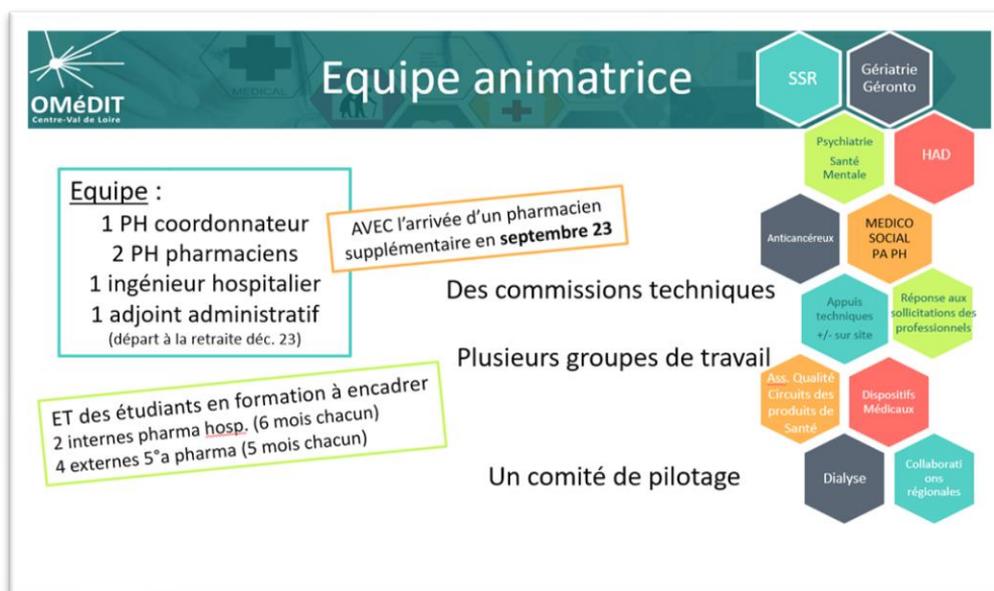
Le ministre chargé de la santé peut saisir un ou plusieurs OMEDIT pour conduire des études et travaux dans leurs champs de compétence respectifs après information du ou des directeurs généraux des agences régionales de santé concernées.

Fonctionnement de l'OMEDIT

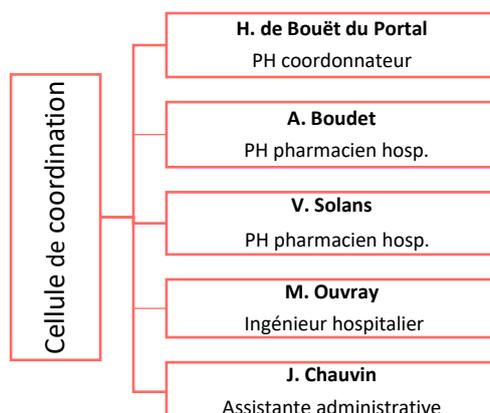
L'organisation repose sur :

- Une cellule de coordination
- Des commissions techniques d'experts (CoTech) et groupes de travail (GT)
- Un réseau de professionnels de santé et de représentants d'utilisateurs

L'équipe en 2023 :



La cellule de coordination est composée d'une équipe à temps plein composée de praticiens hospitaliers (recrutement au premier semestre puis arrivée d'un **nouveau pharmacien en septembre 2023**), d'un ingénieur hospitalier (data manager, webmaster) et d'une assistante administrative partie à la retraite en novembre et qui sera remplacée (**recrutement en novembre 2023** pour une arrivée en janvier 2024). Et de manière non pérenne selon les semestres, d'un interne et/ou d'un (ou 2) externe(s) en pharmacie à encadrer car en formation.



Le siège de l'OMEDIT Centre-Val de Loire est situé au CHRU – Hôpital Bretonneau, 2 Bd Tonnellé à TOURS.

La cellule est placée sous la responsabilité d'un praticien hospitalier. Le coordonnateur de l'OMEDIT (article R. 1413-91 du CSP) est nommé par le directeur général de l'ARS pour une durée de cinq ans renouvelables.

Il propose un programme de travail qui prend en compte :

- Les priorités nationales et régionales définies en lien avec les professionnels de santé, le comité de pilotage, les établissements sanitaires et les établissements médico-sociaux de la région,
- Les indicateurs qualité des établissements sanitaires de la région concernant la qualité et sécurité des prises en charge thérapeutiques, notamment dans le cadre de la démarche de certification,
- Les remarques issues des rapports HAS de certification ou d'évaluation des établissements.
- L'analyse des évènements indésirables graves associés aux soins,
- Les orientations et fiches du projet régional de santé (PRS) ou de l'IRAPS,
- L'analyse des résultats du CAQES,
- Les sollicitations des différentes directions métiers de l'ARS et les actions à mettre en œuvre.

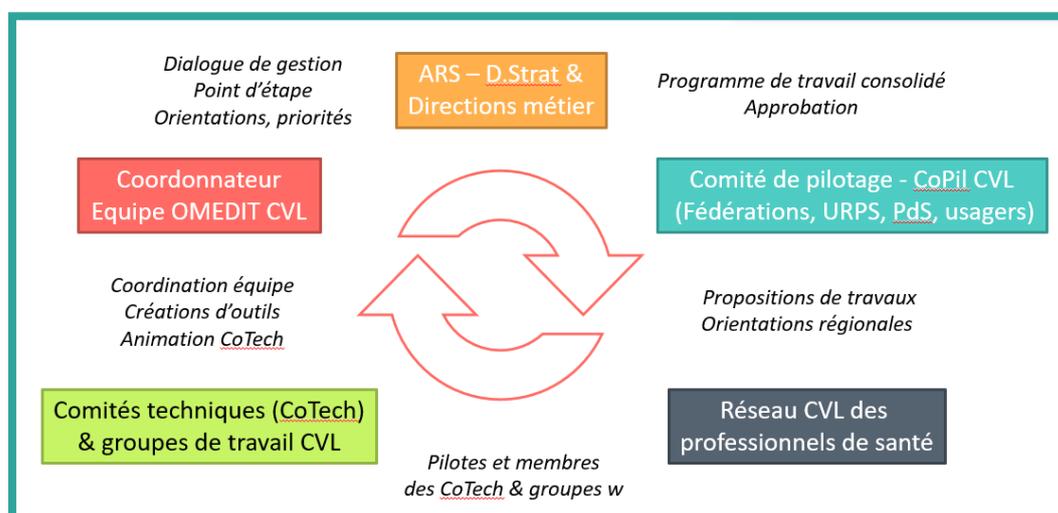
Le lien fonctionnel entre l'OMEDIT et l'ARS est assuré par la Direction de la Stratégie.

Chaque milieu et fin d'année lors du dialogue de gestion, sont présentés le bilan d'activité et les objectifs proposés pour l'année suivante. Ces orientations et perspectives de travail sont ensuite discutées avec les différentes directions métiers de l'ARS lors d'une réunion d'échange, pour être enrichies et amendées.

Le comité stratégique de pilotage est composé de représentants des fédérations, des URPS, de professionnels de santé quels que soient leurs lieux et mode d'exercice, d'usagers, de l'ARS et de l'assurance maladie.

Il s'est réuni **2 fois en 2023**. Il est présidé par la Direction Générale de l'ARS ou son représentant.

Cette instance participe à la politique coordonnée du bon usage des produits de santé. Chaque année, elle approuve, appui, participe à la diffusion des orientations et perspectives de travail discutées entre l'ARS et l'OMEDIT.



Des comités techniques (CoTech) et groupes de travail sont mis en place en fonction des orientations régionales définies dans le programme d'actions proposé puis validé chaque année par le comité de pilotage. Ces comités techniques se réunissent 2 fois par an ou plus selon les besoins exprimés.

En 2023, **16 réunions** ont été organisées et animées par l'OMEDIT (8 comités techniques) ainsi que **16 réunions de groupes de travail**.

Ces comités techniques, composés de professionnels volontaires, proposent des actions et des outils pour répondre aux priorités définies par la cellule de coordination.

Ils réalisent les travaux / outils, la veille règlementaire et scientifique, participent au partage d'expérience. Ils peuvent en cas de besoin spécifique proposer de mettre en place des groupes de travail ponctuels associant des professionnels de santé (experts thématique).

L'animation de ces comités techniques et groupes de travail est répartie entre les membres de la cellule de coordination selon les thématiques abordées. Néanmoins, nous sommes confrontés à des professionnels de santé de moins en moins disponibles pour des travaux régionaux, car confrontés aux pénuries en ressources humaines ou à de nombreuses ruptures en produits de santé.

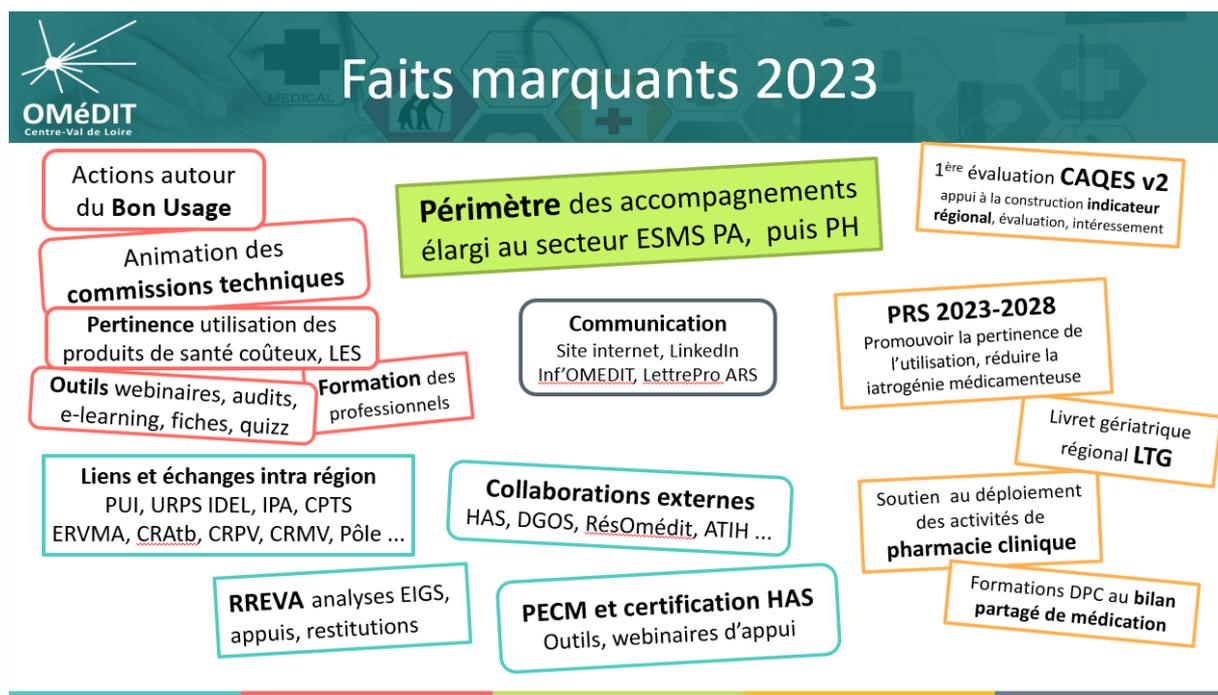
Les travaux des différentes commissions sont rendus disponibles gratuitement sur le site internet (www.omedit-centre.fr)

Activité de l'observatoire

- ✓ Encadrement par le coordonnateur : 23 réunions d'équipe en 2023, avec relevé de décisions relatives aux activités, au suivi du calendrier des travaux, des réunions des comités techniques, des appuis sur site, de la journée plénière...
- ✓ Suivi par l'ARS : 3 réunions en présentiel en 2023 avec l'équipe de coordination : dialogue à mi-parcours, dialogue de rentrée, dialogue de gestion, des échanges par courriels ou en visio.
- ✓ Suivi par le comité stratégique de pilotage : 2 réunions en 2023
 Approbation des travaux produits par l'OMEDIT :
 - **30 nouveaux travaux approuvés,**
 - **21 travaux réactualisés,**



Travaux validés en 2023 : leur détail est présenté dans **l'annexe 1**

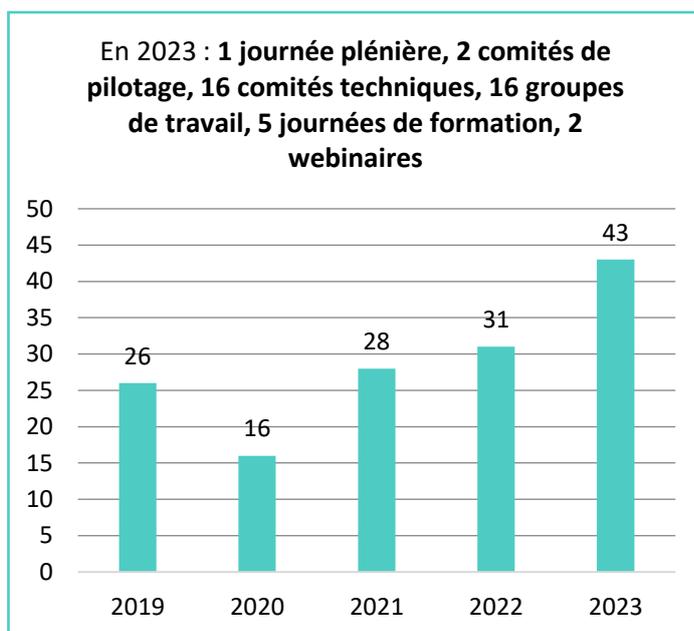


Pertinence des prescriptions, appui à la qualité et à la sécurité des utilisations

L'OMEDIT a organisé et animé des commissions techniques et des groupes de travail thématiques, impliquant des professionnels des établissements de santé et médico-sociaux.

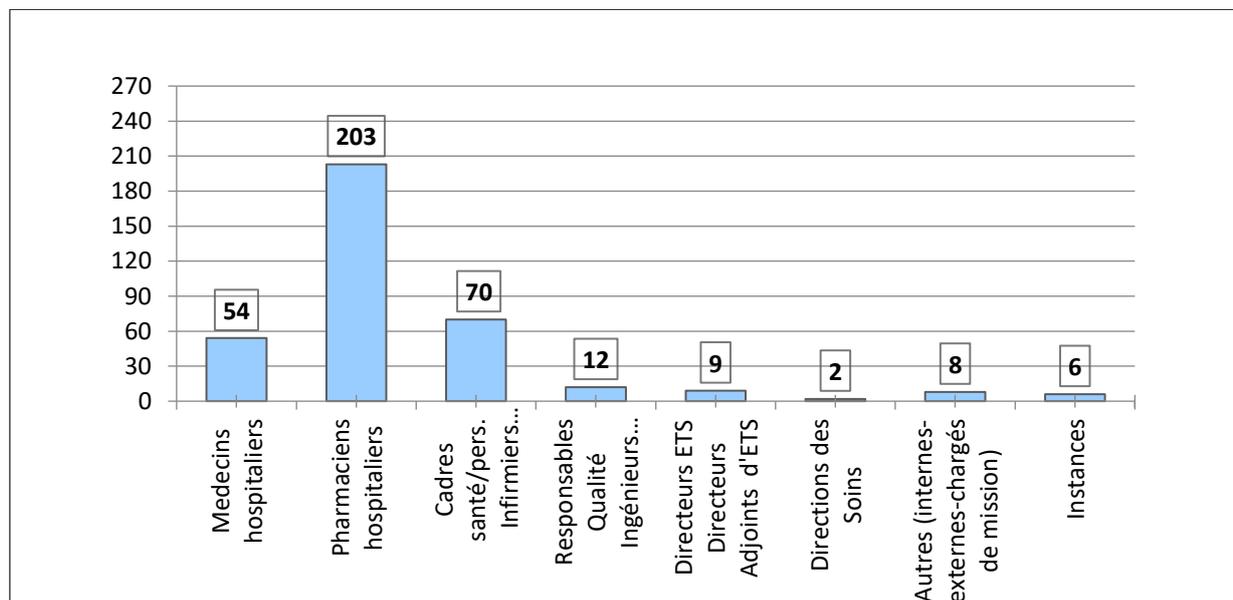
Les objectifs étaient de partager les expériences et de valoriser les pratiques innovantes, de concevoir et mettre à disposition des outils d'accompagnement, de répondre aux attentes et aux besoins de référentiels régionaux lorsqu'il n'en existe pas au niveau national,

Comités et groupes de travail	Participants
Comité de pilotage (2)	36
CoTech Anticancéreux (2)	37
CoTech Prescrire (2)	38
CoTech HAD (2)	34
CoTech Dialyse (2)	27
CoTech Gériatrie (2)	42
CoTech SMR (2)	31
CoTech PSY (2)	35
CoTech DM (2)	47
Groupe « livret gériatrique »	58
Groupe « chariot d'urgence »	66
Groupe « escape-game PECM »	40



Les ordres du jour sont présentés dans **l'annexe 2**.

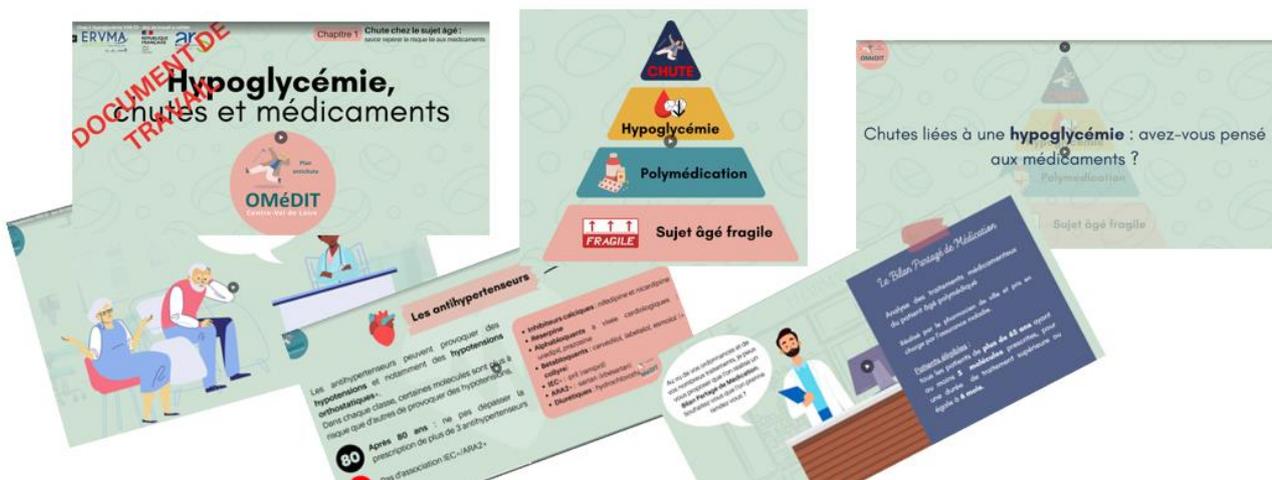
Participants par métiers, aux travaux de l'OMEDIT en 2023 :



Quelques exemples d'outils créés en 2023, en ligne sur le site www.omedit-centre.fr :



Kit de vidéo de formation : 7 vidéos de sensibilisation selon différentes situations cliniques



Organisation et animation de la 19^e journée plénière



Formations :

Journée plénière	Outils pour la continuité de la prise en charge médicamenteuse - 91 personnes en visio et 67 en présentiel	158
Webinaire 1	Critères certification HAS 2.1-06 et 2.3-12 "Répondre aux attendus sur le bon usage des antibiotiques"	305
Webinaire 2	Critères certification HAS 2.1-06 et 2.3-12 "Répondre aux attendus sur le bon usage des antibiotiques"	200
2 formations présentielle	2 jours de sessions DPC pour les pharmaciens : bilan de médication et entretiens pharmaceutiques	27
2 formations présentielle	2 demi-journées OMAGE "Entendre le patient pour améliorer sa prise en charge" : entretien de compréhension	7

Mais aussi en 2023 :

- Poursuite de l'appui à la démarche de certification HAS des établissements sanitaires, pour les critères relatifs à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse. En webinaires sont présentés les critères développés dans le module de e-learning créé, suivi d'une partie questions / réponses,
- Actions et appui aux établissements de santé du secteur sanitaire pour la mise en place du PAAM « patient en auto administration de ses médicaments » selon les attendus du guide HAS et des textes réglementaires,
- Actions pour sécuriser les prescriptions conditionnelles, développement de protocoles thérapeutiques médicamenteux infirmiers,
- Travaux avec l'Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA),
- Travaux avec les EHPADs d'Indre et Loire pour écrire un synopsis puis un scénario *d'escape-game* sur les bonnes pratiques d'administration des médicaments,
- Début des travaux pour rédaction d'un guide sur la trousse d'urgence en EHPAD,
- ...

Appui et expertise médico-économique

Suivi de l'évolution des dépenses de la liste en sus (LES)

Depuis 2009, l'OMÉDIT extrait du PMSI les dépenses des produits de santé inscrits sur la liste en sus (LES). En l'absence de taux cibles publiés pour encadrer l'évolution des dépenses des produits inscrits sur la liste en sus, de profils individuels ont été élaborés par l'OMÉDIT et mis à disposition des établissements MCO à M8 et M12.

Un focus particulier sur les anticancéreux a été présenté aux commissions « hospitalisation à domicile » et « anticancéreux », avec les montants en EMI par établissements.

Le suivi de la qualité du codage LES des anticancéreux par indication et de la cohérence avec les années antérieures pour les utilisations hors AMM (codage 1999 999) a été réalisé. Mais la pérennité de cette action chronophage sera rediscutée pour l'année suivante avec le codage annoncé des AMM « en miroir » (L162-18-1 CSS).

La mise en œuvre de la LES pour le secteur SMR à compter de 2023 a fait l'objet d'un accompagnement spécifique en commission technique (L162-23-6 du CSS).

Concernant les dispositifs implantables, l'OMÉDIT a poursuivi le suivi, l'analyse et la restitution des résultats du registre TAVI. Avec le RESOMÉDIT, il a participé, dans le cadre de la saisine HAS, à la revue des critères d'encadrement de la pose de TAVI.

Sur le site internet, mise à jour des **tableaux LES** avec :

- 35 mises à jour pour les médicaments sur UCD / indication
- 31 mises à jour pour les dispositifs médicaux sur LPP et RCP

Dépenses 2023 liste en sus (LES) : selon les données du PMSI (ATIH)

Médicaments LES	Consommation (UCD)				Montants			
	2023	2022	Évolution (%)	Évolution (valeur)	2023	2022	Évolution (%)	Évolution (valeur)
France	5 781 510	5 930 858	-2,52 %	-149 348	6 580 704 862 €	5 933 988 025 €	+10,90 %	+646 716 837
CENTRE-VAL DE LOIRE	193 434	181 743	+6,43 %	+11 691	214 426 079 €	187 529 596 €	+14,34 %	+26 896 484

Antinéoplasiques L01 LES	Consommation (UCD)				Montants			
	2023	2022	Évolution (%)	Évolution (valeur)	2023	2022	Évolution (%)	Évolution (valeur)
France	3 042 459	3 054 796	-0,40 %	-12 337	4 889 895 629 €	4 348 561 696 €	+12,45 %	+541 333 933
CENTRE-VAL DE LOIRE	109 693	105 623	+3,85 %	+4 070	165 100 423 €	144 811 944 €	+14,01 %	+20 288 479

Part des antinéoplasiques (classe L01) :

France	52,6%	51,5%	74,31%	73,28%
CENTRE-VdL	56,7%	58,1%	77,00%	77,22%

Les anticancéreux représentent en volume un peu plus de la moitié des unités (UCD) consommées et 77% des dépenses des médicaments de la liste en sus.

Dispositifs médicaux LES	Consommation (LPP)				Montants			
	2023	2022	Évolution (%)	Évolution (valeur)	2023	2022	Évolution (%)	Évolution (valeur)
France	4 359 050	4 105 432	+6,18 %	+253 618	2 334 264 505 €	2 211 715 078 €	+5,54 %	+122 549 426
CENTRE-VAL DE LOIRE	135 696	127 712	+6,25 %	+7 984	76 254 890 €	73 327 211 €	+3,99 %	+2 927 678

Utilisation des produits de santé financés DANS les GHS

Les établissements sanitaires, accompagnés par l'OMÉDIT ont répondu à notre collecte régionale des consommations de médicaments administrés pendant l'année 2023, donnant ainsi de la visibilité sur l'efficacité des achats, le taux de pénétration du répertoire des génériques, des biosimilaires et le suivi des recommandations de bon usage.

L'appui et l'accompagnement de l'OMÉDIT ont aussi permis aux établissements de répondre à l'enquête collecte ATIH. La collecte ATIH réalisée en 2023 a permis de recueillir les données d'achats et de consommations de médicaments 2022 (quantités achetées et dernier prix d'achat TTC, quantités rétrocédées, quantités délivrées [activités MCO, PSY, SSR, HAD, Dialyse] et PMP TTC), par type d'activités, comme depuis 2009.

La région Centre Val de Loire obtient ainsi un taux d'exhaustivité exemplaire : 89 établissements sur 97, soit un taux de participation régional établi à **91,8%**.

Typologie étés	Nb étés concernés	Avec PUI	Obligation CAQES	Nb étés ayant transmis sur plateforme ATIH	Taux de participation	Nb fichiers "clé en main" préparés et/ou contrôlés par l'OMÉDIT si consos envoyées par l'étés
MCO	38	38	Oui	35	92,1%	35
Dialyse	7	7	Oui	7	100,0%	6
HAD	3	3	Oui	3	100,0%	3
SSR	23	22	Oui	21	91,3%	18
PSY	12	9	Oui	11	91,7%	11
Ex-HL	14	14	Oui	12	85,7%	12
Total	97	93	Oui	89	91,8%	85

La cellule de coordination de l'OMÉDIT envoie chaque trimestre, à chaque référent le listing des nouveaux codes UCD des médicaments.

L'OMÉDIT reste impliqué dans le contrôle qualité des données : repérage des codes UCD erronés ou obsolètes, cohérence code/libellé de l'établissement, cohérence entre quantités achetées et délivrées (rapprochement de n-4 à n), cohérence des prix : rapprochement de n-1 à n, échelle régionale des prix, base des prix des établissements privés, problèmes des changements de marchés et génériques.

Ce fort investissement de la cellule de coordination dans la collecte et l'analyse des données permet :

- De fournir des outils de pilotage robustes, pour les commissions,
- D'évaluer les actions de bon usage menées par les commissions,
- De suivre l'évolution des pratiques de prescription pour l'ensemble des médicaments des établissements MCO publics et privés.

Cette centralisation de données consolidées est aussi une aide pour les établissements en évitant des extractions en doublons pour répondre à des enquêtes diverses. En effet, l'OMÉDIT Centre Val de Loire est un guichet unique de réponses aux demandes nationales et régionales.

Communications, diffusion d'informations

Animation du site internet www.omedit-centre.fr. Mise en ligne d'actualités et des nouveaux documents.

Nombre de connexions au site internet

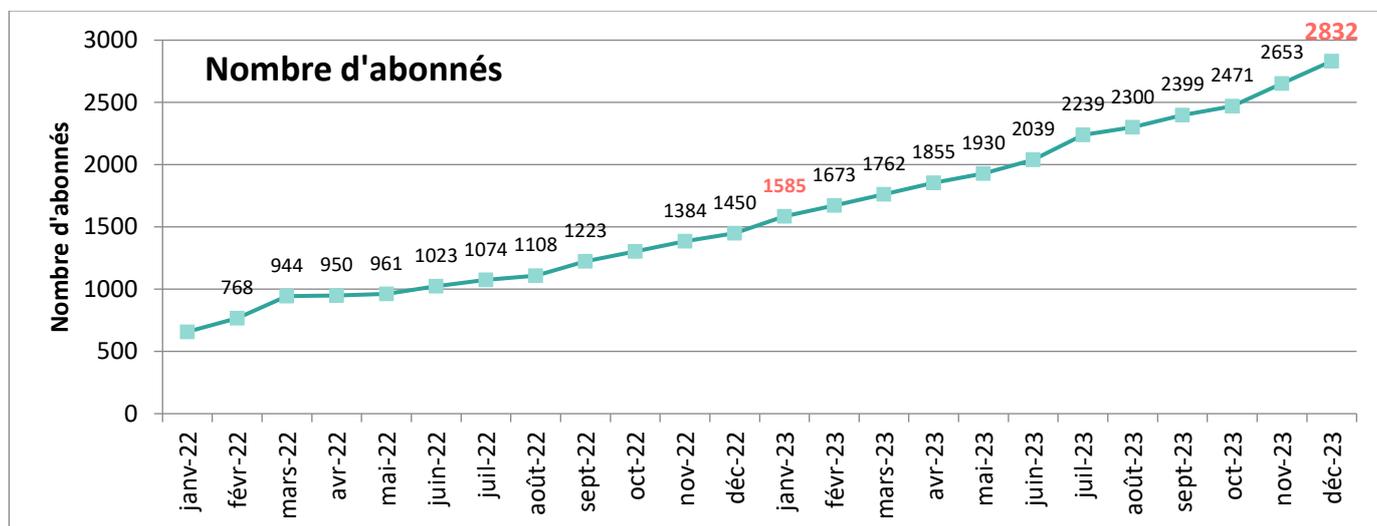
2018	2019	2020	2021	2022	2023
69.252	81.056	79.099	80.960	96.064	93.760

Le site est vieillissant, il n'est plus aux standards de navigation actuels des internautes (moteur de recherche, fluidité de navigation), ni sécurisé (https). Ceci qui ne permet plus son référencement par d'autres sites. Sa refonte a été démarrée fin 2023 pour une mise en production espérée en 2024.

Communication via le réseau social LinkedIn :

- 2832 abonnés [+79%]
- Animation de la communauté avec 86 messages postés

+ 289% des réactions,
+ 550% des commentaires
et + 130 % des republications



Communication relayée par La lettre pro ARS :



En pratique 

Un module pour prévenir les erreurs médicamenteuses liées aux insulines 

Chaque semaine, on vous présente un outil de l'OMéDIT Centre-Val de Loire, une structure régionale d'appui, d'évaluation et d'expertise scientifique indépendante, placée auprès de l'ARS. Cette semaine, zoom sur la prévention des erreurs médicamenteuses liées aux insulines ! L'OMéDIT a récemment actualisé son module sur la question. Objectifs : prévenir les erreurs graves et évitables liées aux insulines. Il s'agit d'un outil support de sensibilisation, formation et auto-évaluation des connaissances, destiné aux étudiants, infirmières, moniteurs, enseignants des professions de santé, cadres de santé... non experts dans l'utilisation des insulines. Le mode d'emploi est simple : une utilisation en ligne gratuite et un temps estimé à 30 minutes (hors consultation des ressources bibliographiques et documents annexes). Au programme : des tests d'évaluation des connaissances, avant et après le contenu d'apprentissage. Les résultats restent anonymes et ne sont pas collectés par le serveur. A noter que l'OMéDIT ne délivre pas d'attestation de participation/formation, ni de feuille des résultats obtenus aux tests. Pour tester l'outil, c'est [par ici](#).



En pratique

Savoir lire les pictogrammes des dispositifs médicaux 

Chaque semaine, on vous présente un outil de l'OMéDIT Centre-Val de Loire, une structure régionale d'appui, d'évaluation et d'expertise scientifique indépendante, placée auprès de l'ARS. Cette semaine, zoom sur les pictogrammes des dispositifs médicaux ! L'OMéDIT a récemment actualisé la fiche "DM : Savoir lire les pictogrammes des dispositifs médicaux". Cette fiche pratique répertorie et décrypte les symboles retrouvés sur les emballages (selon les normes ISO 15223-1, ISO 7000, ASTM F2503-20, 21CFR 801.109). "Medical device", "Identifiant unique du DM", "Conserver à l'abri de la lumière, de la chaleur et de la radioactivité", "Magnetic Resonance" (compatible avec l'IRM sans conditions), "Ne pas restériliser"... la liste des pictogrammes est longue ! Pour se mettre à jour, c'est [par ici](#). A noter que l'OMéDIT ne délivre pas d'attestation de participation/formation, ni de feuille des résultats obtenus aux tests.

Flyers Inf'OMEDIT

Diffusion par courriel à l'ensemble des membres de l'observatoire et mise en ligne sur le site internet et le réseau LinkedIn. Deux exemples ci-dessous :

- [Focus sur les dispositifs médicaux](#) (Décembre 2023)
- [Focus sur le Tacrolimus voie orale](#) (Août 2023)

Communications lors de la Semaine Sécurité des Patients 2023 (Ministère de la Santé)

 1 post par jour sur nos outils + campagne de communication sur les outils RésOmédit (site du Ministère)



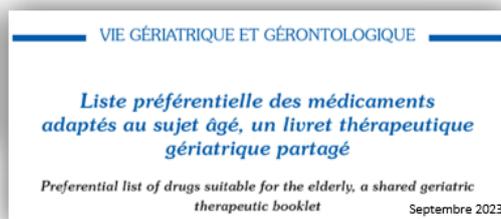
Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité 🗣️

La semaine de la sécurité des patients (SSP) a lieu du 20 au 24 novembre 2023 au niveau national. Le thème de 2023 est « faire des patients les acteurs de leur propre sécurité ».

L'OMÉDIT Centre-Val de Loire se mobilise pour vous aider à placer les patients au cœur de leur prise en charge, durant cette semaine et pour que cela perdure au-delà de ces quelques jours. De nombreux outils sont proposés pour améliorer leurs connaissances sur les produits de santé, le bon usage et les accompagner dans le maintien de leur autonomie. Le réseau RésOMÉDIT des Observatoires des Médicaments et des Dispositifs Médicaux de France et notamment celui de Centre-Val de Loire proposent une sélection d'outils en libre accès pour mener à bien cette SSP. Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à diffuser les [infographies cliquables](#) au sein de votre service ou établissement. Les éléments régionaux proposés par l'OMÉDIT Centre-Val de Loire ont été construits grâce à l'investissement des experts sur les produits de santé et en collaboration avec les représentants d'usagers France Assos Santé Centre-Val de Loire. Les outils de la SSP [par ici](#).

Communications scientifiques

- 3 articles dans des revues nationales
- 4 communications affichées
- 1 prix poster



Evaluation des produits de santé (appuis, CAQES, PRS)

Demandes d'avis sur les produits de santé

- Nombreuses sollicitations nationales, mais surtout régionales, de conseils, d'avis et de positionnement sur les produits de santé
- Pour secteur sanitaire, comme pour le secteur médico-social
- Ces demandes sont variées, parfois mal tracées pour être correctement quantifiées pour le rapport d'activité, mais les réponses téléphoniques ou par courriels sont consommatrices de temps pharmacien.

CAQES de l'année 2022, évalué en 2023 :

- L'OMEDIT a poursuivi ses actions d'accompagnement et d'appui à l'évaluation du « nouveau » CAQES décliné selon les priorités régionales de pertinence des prescriptions des produits de santé inscrits sur la liste en sus (indicateur composite sur les taux d'évolution « liste en sus (LES) et codage en 1999 »).
- Accompagnement des établissements et présentations lors des commissions techniques de l'OMÉDIT.
- Appui à l'ARS pour proposition de répartition de l'enveloppe d'intéressement aux établissements ciblés.

Programme régional de santé (PRS) 2023-2028 :

- L'OMEDIT, membre de l'IRAPS, a poursuivi en 2023 ses travaux sur la pertinence des prescriptions de produits de santé, selon les priorités du projet régional de santé – **fiche n°31** (révision de l'ordonnance et optimisation thérapeutique chez les sujets fragiles).
- L'OMEDIT a animé des commissions avec l'URPS pharmacien et la DRSM de l'assurance maladie pour suivre les actions et indicateurs du PRS.

Accompagnement à l'amélioration de la qualité et de la sécurité de l'utilisation des produits de santé

Secteur sanitaire

L'OMEDIT est investi sur la démarche de **certification HAS** des établissements de santé (cf. modules de e-learning et webinaires).

Lors de ses commissions techniques thématiques, il assure la synthèse de la veille HAS et la restitution des remarques relevées dans les derniers rapports de certification publiés, pour les critères relatifs à la prise en charge médicamenteuse.

Accompagnements des établissements : réponses téléphoniques ou par courriels aux nombreuses questions relatives au processus de la prise en charge médicamenteuse.

Interventions et appuis sur site, selon les saisines ARS, en amont ou à posteriori de la visite de certification en fonction du résultat obtenu. Il est intervenu en MCO, en SMR, en HAD et en psychiatrie.

Secteur médico-social

L'OMEDIT a réalisé des outils et des appuis / audits en EHPAD sur les attendus du référentiel **d'évaluation HAS**.

Il a préparé en 2023 des outils pour étendre cette démarche aux structures accueillant des personnes en situation de handicap.

Il participe à des actions de sensibilisation aux erreurs médicamenteuses.

Formations

Enseignement, encadrement des étudiants

Participation à des missions de formation initiale

Encadrement des étudiants en stage de 6 mois :

- 2 internes en pharmacie,
- 4 externes en pharmacie en option industrie.

Enseignements dispensés par l'OMÉDIT dans le cadre de ses missions :

- Faculté de pharmacie de Tours : Master 2 QGRS (6h), UE industrie (4h), UE PFH (2h)
- Faculté de médecine de Tours : Master IPA (2h).

Action de formation en lien avec les produits de santé

Formation continue

- 2 journées de formation agréées pour le DPC pharmacien « Bilan de médication et conduite d'entretien pharmaceutique » organisées par l'OMÉDIT : 27 participants formés.
- 1 intervention à la journée plénière de l'URPS IDEL à Romorantin
- 1 intervention à la journée des aidants de la région Centre-Val de Loire (6/10/2023)
- 2 sessions de formation OMAGE (Optimisation des Médicaments chez les sujets AGes)
- 3 modules de e-learning créés, en appui à l'évaluation HAS des établissements médico-sociaux pour la qualité des soins, en partenariat avec l'OMÉDIT Normandie
- Envoi du livret thérapeutique gériatrique régional à chacune des CPTS de la région.

2 sessions 2023 de formation :
"Bilan partagé de médication et
entretien pharmaceutique"



Implication dans la sécurité sanitaire

L'OMÉDIT contribue aux travaux du RRÉVA et participe chaque mois aux réunions régionales de sécurité sanitaire (RRSS).

Pour 2023, **44 incidents** (volets 1) ont été envoyés par l'ARS et analysés par l'OMÉDIT, dont 31 EIGS (avec volet 2).

Le bilan annuel des analyses et des actions d'appui a été présenté en RRSS (1 appui sur site, 2 appuis en distanciel, 5 accompagnements pour l'analyse des causes de l'EIG)

Les signalements concernent le secteur médico-social (73%), le secteur sanitaire (16%) et les HAD (11%). L'étape du circuit du médicament la plus en cause concerne la distribution ou l'administration.

Des outils produits par l'OMÉDIT ont été présentés en RRSS (2 Inf'Omédit, des partages de CREX).

Autres actions et collaborations

RESOMÉDIT (réseau des OMÉDIT)

Participation des membres de la cellule de coordination à des groupes de travail : groupes dispositifs médicaux, certification HAS, article 51 réforme du financement T2A ...

Ministère de la Santé (DGOS, DSS, DGS, DGCS)

Recensement des besoins pour MàJ listes des médicaments coûteux : SSR, HAD, Psychiatrie
Demandes d'avis via le RésOmédit (M. anticovid, MDS, facteurs anti hémophiliques ...)
Concertation sur codification des indications en AMM miroir ...

Haute Autorité de Santé (HAS)

Accompagnement régional pour la mise en œuvre du guide sur l'auto administration des médicaments par le patient hospitalisé en établissement de santé (PAAM)
Créations, relectures, diffusions des bulletins de la « collection FSP flash sécurité patient »

ATIH

Construction des requêtes ScanSanté pour partie produits de santé, réunions de travail
Mise en œuvre de la collecte nationale et de la préparation des fichiers des médicaments intraGHS.

Institut national du cancer (INCa)

Demande d'avis d'experts via le RésOmédit.

Sociétés savantes

Académie Nationale de Pharmacie : le coordonnateur est membre, il participe aux travaux de la 5° section.
Société Pharmaceutique Française des Dispositifs Médicaux EuroPharmat : le coordonnateur est membre, il participe aux commissions techniques. Animation d'un atelier validant DPC au congrès national.

Collaborations avec les structures régionales

- [ERVMA](#) : participation au déploiement régional du programme ICOPE. Participation à l'élaboration de l'EGS (évaluation gériatrique standardisée) pour la partie prise en charge médicamenteuse.

- [OncoCentre](#) : Actualisation du référentiel régional des chimiothérapies en HAD (CHAD - version 7)
- CHRU de Tours : Participation aux réunions du bureau de pôle Santé Publique Prévention (SPP) auquel est rattaché l'OMEDIT.
- URPS Communication sur les nouveaux outils dédiés.
- Représentants des usagers via France Assos Santé, Le Lien : sollicitations pour relecture des travaux à destination des patients.
- Collaborations avec le correspondant régional de matériéactovigilance, le centre régional de pharmacovigilance, le centre régional antibiothérapie.

Perspectives 2024

Au-delà de la poursuite des actions mises en œuvre en 2023, l'OMEDIT intégrera en 2024 :

- Des actions visant à contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicamenteuse dans les structures accueillant des personnes en situation de handicap,
- Le recrutement, l'accueil et la formation d'une nouvelle assistante administrative,
- Mise en place d'un nouveau site internet v3, réorganisé et sécurisé, avec l'objectif d'améliorer la visibilité et le référencement du site internet,
- Le développement du compte LinkedIn : passer le cap des 3500 abonnés, animer au moins 50 posts sur nos outils,
- Faire des propositions au service communication de l'ARS pour promouvoir nos actions via la Lettre pro,
- Développer le lien avec les URPS et la fédération des URPS, en proposant des actions ou outils à relayer,
- Développer des projets avec plusieurs acteurs régionaux dont l'URPS pharmaciens, France Assos Santé CVL, OncoCentre, CRMV, CRPV, ERVMA, CRAtb, Qualiris,
- Déploiement de la formation sur le plan antichute auprès de l'ensemble des CPTS de la région CVL, avec l'université de médecine (DIU Médecins de coordination, enseignement aux IPA),
- Créations d'outils pour faciliter l'appropriation des attenus HAS sur la sécurité du circuit des produits de santé, accompagnement et soutien à la démarche de certification ou d'évaluation HAS des établissements,
- Des appuis à distance aux établissements ou des accompagnements sur site, selon les saisines de l'ARS,
- La poursuite des travaux d'analyse des médicaments coûteux et du suivi des prescriptions hors AMM,
- Le renforcement des actions de pertinence et de traçabilité des dispositifs implantables,
- Développement de nouveaux outils sur les produits de santé (e-learning, escape game, vidéos ...).
- MAJ guide des antidotes (collaboration CAPTV), protocoles post-opératoires, benzodiazépines hors gériatrie, Quick audit en lien avec le PRS3 (indicateurs prioritaires IPP et BZD)
- Construction des actions d'accompagnement pour les indicateurs du PRS (BPM, Benzodiazépines, IPP, Morphiniques, charge anticholinergique de l'ordonnance)
- ...

Annexe 1

	NOUVEAUX TRAVAUX 2023	Type de document
1	Patient en Auto-Administration de ses médicaments (e-learning)	Module de e-learning
2	Retour d'expérience : Incompatibilité physico-chimique avec la nutrition parentérale périphérique	Fiche RetEx
3	Retour d'expérience : Obstruction d'un site veineux implantable lors de la pose d'un diffuseur de chimiothérapie, chez un patient perfusé avec une PCA de morphine	Fiche RetEx
4	Retour d'expérience : Patient en HAD, injection sur un robinet de perfuseur avec pompe PCA	Fiche RetEx
5	Paracétamol en quantité, foie en difficulté - Affiche	Affiche
6	Critère standard (2.3-03) : E-learning "Maîtriser les bonnes pratiques de dispensation des médicaments"	Module de e-learning
7	Critère standard (2.3-03) : Webinaire (vidéo) "Certification et dispensation des médicaments"	Webinaire (vidéo)
8	Critère standard (2.1-06) et impératif (2.3-12) : Webinaire (vidéo) "Répondre aux attendus sur le bon usage des antibiotiques"	Webinaire (vidéo)
9	Critère standard (2.1-06) et impératif (2.3-12) : E-learning "Répondre aux attendus sur le bon usage des antibiotiques"	Module de e-learning
10	EPP "Iatrogénie et chute chez le sujet âgé" - Ets médico-sociaux	Grille audit EPP
11	La règle des 5B - Affiche	Affiche
12	EPP "Garantir la sécurité de l'administration des antidiabétiques injectables SC"	Grille audit EPP
13	Fiche de poste du RSMQ DMI	Fiche de bonne pratique et bon usage
14	Midazolam injectable pour sédation en soins palliatifs : dispensation par l'officine, administration au domicile	Fiche de bonne pratique et bon usage
15	Prise en charge thérapeutique de la constipation chez le sujet âgé	Fiche de bonne pratique et bon usage
16	PTMI Ilprost (Ilomedine®) en HAD / Ischémie chronique sévère des membres inférieurs	Protocole Thérapeutique Médicamenteux Infirmier
17	Tout ce qui est injectable n'est pas buvable	Fiche de bonne pratique et bon usage
18	Aide à la prise / Administration des médicaments en secteur médico-social	Mémo
19	INF'OMÉDIT : focus "Médicaments en EHPAD" - Juillet 2023	INF'OMÉDIT
20	Fiche de conciliation médicamenteuse d'entrée	Modèle personnalisable
21	Courrier de conciliation médicamenteuse en sortie d'hospitalisation	Modèle personnalisable
22	INF'OMÉDIT : focus Tacrolimus voie orale - Août 2023	INF'OMÉDIT
23	Les chélateurs du phosphore chez le sujet dialysé	Fiche de bonne pratique et bon usage
24	Kit "Interruption de taches en hémodialyse" : support de formation, calendrier, grille d'EPP	Kit de bonnes pratiques
25	Affiche "Vaccins et dialyse"	Affiche
26	Flyer "Vaccins et dialyse"	Flyer
27	Il est peut-être temps d'arrêter ma benzodiazépine	Flyer

28	J'ai un traitement pour dormir ou pour gérer une angoisse ou une anxiété	Affiche
29	Alimentation et moment d'administration des anticancéreux oraux	Fiche de bonne pratique et bon usage
30	Charge anticholinergique en psychiatrie	Fiche de bonne pratique et bon usage

TRAVAUX REACTUALISES EN 2023		
1	Kit "PERFADOM" Perfusion à domicile : formulaire de prescription, logigramme de pertinence, référentiel des bonnes pratiques par DCI	Kit de bonnes pratiques
2	Perfuser, injecter : étiquetage des poches et seringues préparées	Fiche de bonne pratique et bon usage
3	EPP "Iatrogénie et chute chez le sujet âgé" - Ets sanitaires	Grille audit EPP
4	Iatrogénie et chutes chez le sujet âgé	Fiche de bonne pratique et bon usage
5	Comment déclarer les erreurs médicamenteuses et les dysfonctionnements liés à la prise en charge médicamenteuse en établissement de santé ?	Fiche de bonne pratique et bon usage
6	EPP "Iatrogénie et chute chez le sujet âgé" - Ets sanitaires (grille de saisie - tableaux de résultats et graphiques)	Grille audit EPP - restitution
7	Antidiabétiques en stylos jetables (voie S.C.) : bien les identifier pour ne pas se tromper	Fiche de bonne pratique et bon usage
8	Perfuser avec précision (débit)	Module de e-learning
9	En HAD, "brisons futé" !	Fiche de bonne pratique et bon usage
10	Evaluation de la prise en charge médicamenteuse selon le référentiel de certification HAS : liens vers nos supports d'accompagnement	Mémo
11	Chimiothérapie anticancéreuse injectable en HAD, référentiel en région Centre Val de Loire	Guide de bonne pratique et de bon usage
12	EPP "Evaluation du bon usage du paracétamol injectable chez l'adulte"	Grille audit EPP
13	Paracétamol : forme orale ou injectable ?	Fiche de bonne pratique et bon usage
14	Livret thérapeutique gériatrique	Guide bonne pratique et de bon usage
15	Infections respiratoires en EHPAD	Fiche de bonne pratique et bon usage
16	Dotations des antidotes en région Centre-Val de Loire	Liste
17	DM : Savoir lire les pictogrammes des dispositifs médicaux	Fiche de bonne pratique et bon usage
18	Plaies chroniques et retard de cicatrisation liés aux traitements	Tryptique
19	Pansements et soins des plaies : aide à la prescription de sortie	Flyer
20	Insulines : bon usage	Module de e-learning
21	Insulines : prévenir les erreurs médicamenteuses	Module de e-learning

Annexe 2

Ordres du jour

Comités stratégiques 2023

**Commissions techniques
et
Groupes de travail 2023**

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p style="text-align: center;">ANTICANCEREUX</p> <p>Pilotes : Virginie André, MP Quinon</p> <p><u>LES CHAMPS D’ACTION</u> Les anticancéreux et traitements et dispositifs médicaux associés</p> <p>2 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>37 professionnels</p> <p>1 Infirmière libérale 28 Pharmaciens 8 « cellule OMÉDIT »</p>	<p>16 JUIN 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du CR du 27 septembre 2022 • Analyse médico-économique des médicaments de la liste en sus sur M12 2022 • Suivi de l’indicateur régional du CAQES 2022 évalué en 2023 • Référentiel des chimios en HAD – actualisation de la liste des médicaments éligibles • Partage de CREX « au service de tous » par le CH de Blois • Cybersécurité et préparation de chimiothérapies, tour de table des procédures dégradées • Application des bonnes pratiques de préparation BPP et difficultés rencontrées • Questions diverses • Choix d’une date pour prochaine réunion en présentiel à Orléans <p>24 NOVEMBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du CR du 16 juin 2023 • Activité chimio France 2022 en séances • Analyse médico-économique 2023 des anticancéreux de la liste en sus • Indicateur régional LES du CAQES, suivi des hors référentiels • Vers une harmonisation de la tarification des chimios préparées aux HAD ? • Simulation en UBCO (présentation des outils existants au CHUO, CHUT et les autres) • Partage de CREX « au service de tous » (Qui présente quoi, merci d’informer l’OMÉDIT) ? • Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépistage DPD : comment fait-on pour tracer sur l’ordonnance, ○ Cybersécurité et production de chimios : recommandations générales ; ○ Fiches VOC, BPP contrôles contamination, retours SFPO, télésurveillance par DM numérique
<p style="text-align: center;">HAD</p> <p>Pilotes : Anne-Marie CAMINONDO Naima BAZIOU</p>	<p>21 MARS 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du CR du 13 septembre 2023 • Liste des traitements couteux en HAD, impact des radiations LES au 01/03/2023 (chimiothérapies administrées en HAD) et mécanisme compensatoire non pérenne à l’étude. • Certification HAS sur la PECM. Retours d’expériences des établissements ayant reçu la visite des experts visiteurs (HAD Loir et Cher, HAD Val de Loire) • Outils OMÉDIT :

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p>LES CHAMPS D’ACTION</p> <p>Le circuit des produits de santé et interfaces avec la ville et l’hôpital. Bon usage des médicaments et DM spécifiques à cette prise en charge.</p> <p>2 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>34 professionnels</p> <p>3 Directeurs 5 Responsable Qualité 1 Responsable qualité des soins 1 Qualiticien 2 cadres de santé 1 IDE 5 Médecins 7 Pharmaciens 9 « cellule OMÉDIT »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Validation e la fiche BU du midazolam injectable en ambulatoire (en pièce-jointe) • Partage de documents pour définir un protocole et fiche PTMI sur iloméline (en pièce-jointe) • Validation de la fiche « En HAD, brisons futé » - Réflexion pluridisciplinaire pour la prescription médicale du broyage des médicaments (en pièce-jointe) • E-learning sur guide HAS patient en auto-administration de ses médicaments en cours d’hospit. (PAAM) • Questions et informations diverses <p>14 NOVEMBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du CR du 21/03/2023 • Liste des traitements couteux en HAD • Consommations • Mise en commun d’outils en vue de création d’outils régionaux • Tarification PUI des chimiothérapies préparées aux HAD, vers une harmonisation au niveau régional des coûts ? • Tysabri • Kit en cas de choc anaphylactique / transfusion • Kétamine • Optimisation des stocks de produits délivrés au domicile et reprise à la fin des prises en charge. • Certification HAS sur la PECM. Retours d’expériences des établissements ayant reçu la visite des experts visiteurs • Questions et informations diverses
<p>DIALYSE</p> <p>Pilotes : Michel KELLER, Gaëlle NOWICKI, Béatrice HELMER VEGA</p>	<p>18 AVRIL 2023</p> <p>Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certification HAS des établissements sanitaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nouveau e-learning à valider et webinaires à venir : ▪ E-learning « Répondre aux attendus sur le bon usage des antibiotiques » Lien vers le e-learning => à valider (grille de relecture en PJ) ▪ E-learning « Le respect des bonnes pratiques de dispensation » : Lien vers le e-learning => à valider (grille de relecture en PJ) <ul style="list-style-type: none"> ○ La certification HAS et après ? – Retours d’expérience et points de vigilance identifiés (Tour de table des projets d’établissements sur le circuit de la PECM)

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p>2 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>27 professionnels</p> <p>2 Directeurs 2 IDE Qualité 4 Médecins 11 Pharmaciens 8 « Cellule OMÉDIT »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● PAAM en dialyse (Patient en auto administration de ses traitements) – Mise en œuvre du diagnostic E-learning « Le PAAM ! » Lien vers le e-learning => à valider (grille de relecture en PJ) Mise en œuvre du diagnostic ● Évaluation des pratiques professionnels (EPP) – interruption de tâche aux points critiques en hémodialyse ● Questions et informations diverses (nouvelles formations proposées par l'OMÉDIT, Guide bonnes pratiques de la dialyse verte, Arrêté du 21 février 2023,...) <p>17 OCTOBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 avril 2023 ● Pilotage commission technique – Renouvellement/remplacement ● Programme Régional de Santé (PRS3) – fiche objectif n°25 – état des lieux ● Présentation de l'EPP Hémostase par Dr Helmer-Vega (ARAUCO) ● Campagne régionale 2023-2024 interruption de tâche en hémodialyse ● Fiche de BU soignant « Chélateur de phosphore chez le sujet dialysé » (DOCUMENT DE TRAVAIL V2) ● Circuit des vaccins des patients dialysés (2 DOCUMENTS DE TRAVAIL à relire – flyer et affiche) ● Semaine Sécurité des Patients 2023 « Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité » - que faites-vous ? ● Questions et informations diverses (Certification HAS – des besoins d'accompagnement nouveaux arrivants, Référentiel PUI v2023, formation chute chez le sujet âgé, anticoagulants oraux chez le sujet dialysé, Quoi de neuf à la SFNDT ?...)
<p>GERIATRIE-GERONTOLOGIE</p> <p>Pilote : Pascal BLANC</p> <p><u>LES CHAMPS D'ACTION</u> Le circuit des produits de santé et particulièrement l'administration des médicaments L'échange de pratiques pour tendre vers une harmonisation</p>	<p>16 JUIN 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2022 ● « Amélioration des pratiques : la couverture vaccinale du sujet âgé, quel rôle pour le milieu hospitalier ? » – Présentation travail de thèse Dr D. Marquet (CHRU de Tours) ● Prise en charge médicamenteuse en EHPAD <ul style="list-style-type: none"> ○ Check list PECM à l'admission en EHPAD => Document de travail ○ Autodiagnostic sur le circuit de la PECM – Enquête régionale et identification du « top risques ». ○ Escape Game en EHPAD – OMÉDIT Centre-Val de Loire ● Lutte contre la iatrogénie médicamenteuse évitable

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p>Lutte contre l'iatrogénie médicale chez la personne âgée</p> <p>2 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>42 professionnels</p> <p>1 ERVMA 7 Médecins 25 Pharmaciens 9 « cellule OMÉDIT »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à jour livret thérapeutique gériatrique (document à valider et nouveaux projets...) ○ Bon usage des laxatifs chez le sujet âgé => Document de travail ○ Partage du « top 10 » des interventions pharmaceutiques en Gériatrie, les plus souvent rencontrées et alternatives acceptées => appel à participation/envoi OMÉDIT pré-réunion ● Plan antichute – suivi déploiement régional et Produits de santé (Panier de soins, EPP iatrogénie et chute chez le sujet âgé – MAJ, Formation CPTS en cours, ...) ● Retours JMVA 2023 – Nouveaux projets pour la CoTech ? ● Questions et informations diverses <ul style="list-style-type: none"> ○ Appel à participation GT chariot d'urgence en EHPAD (bibliographie, communication, harmonisation et sécurisation) ○ Info patient Bon usage des benzodiazépines <p>5 OCTOBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Validation du compte-rendu de la réunion du 16 juin 2023 ● Prise en charge médicamenteuse en EHPAD <ul style="list-style-type: none"> ○ Groupe de travail régional « CHARIOT d'URGENCE en EHPAD » ● Lutte contre la iatrogénie médicamenteuse évitable <ul style="list-style-type: none"> ○ Prescription Potentiellement Inappropriée : Benzodiazépines chez le sujet âgé (2 DOCUMENTS DE TRAVAIL à relire) ○ Revue de la Pertinence Médicamenteuse : Outil régional issu du travail de thèse du Dr Garré (DOCUMENT DE TRAVAIL à tester) ○ Partage du « top 10 » des interventions pharmaceutiques en Gériatrie, les plus souvent rencontrées et alternatives acceptées => appel à participation/envoi OMÉDIT pré-réunion ● Plan antichute – suivi déploiement régional et Produits de santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Support de formation régional « Chute chez le sujet âgé : savoir repérer le risque lié aux médicaments) : Présentation du livrable à venir et 7 Vidéo de formation à regarder et commenter (DOCUMENTS DE TRAVAIL) ● I-learn « Comportement et Cognition » : un outil de lutte contre la iatrogénie médicamenteuse ? – Présentation du programme de formation à destination des EHPAD - Intervention du Pr Thomas Desmidt (Psychiatre CHRU de Tours) ● Questions et informations diverses (Quoi de neuf sur le DFG, les gliflozines... ; diffusion du livret thérapeutique gériatrique ; Revue des congrès de Gériatrie – partage des communications passées et à venir ; projets 2024...)

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p style="text-align: center;">SMR (ex. SSR)</p> <p>Pilotes : Emmanuel CIROT, Frédérique GRIERE</p> <p>2 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>31 professionnels</p> <p>1 Responsable Qualité 2 IDE 1 Médecins 17 Pharmaciens 10 « Cellule OMÉDIT »</p>	<p>25 AVRIL 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du CR du 18 octobre 2022 • Partage de CREX sur les produits de santé <ul style="list-style-type: none"> - CH Châteauroux - CH Lour Picou/Beaugency Meung/Loire • Certification HAS : référentiel 2023 et critères sur la PECM <ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expérience des établissements ayant reçu la visite - des EV et points de vigilance - Outils proposés par l'OMÉDIT sur PECM, modules à valider et webinaires à venir : <ul style="list-style-type: none"> ✓ E-learning « Le respect des bonnes pratiques de dispensation » : Lien vers le e-learning => à valider (grille de relecture en PJ) ✓ E-learning « Répondre aux attendus sur le bon usage des antibiotiques » : Lien vers le e-learning => à valider (grille de relecture en PJ) • Traitements couteux : Fichcomp TC SSR 2023 • Questions et informations diverses <p>21 NOVEMBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du CR du 25 avril 2023 • Partages de CREX sur les produits de santé <ul style="list-style-type: none"> - Centre VYV3 - Bois Gibert (G. Cirot) - UGECAM Clos Saint Victor (F. Grière) • Projet régional de santé PRS3 • Liste en sus SMR • Certification HAS : <ul style="list-style-type: none"> - Retours de certification - Certification 2024 • Projets de travail 2024 • Questions et informations diverses
<p style="text-align: center;">ASSURANCE QUALITE DU CIRCUIT DE LA PECM</p> <p>Pilote : Isabelle HERMELIN</p>	<p>4 AVRIL 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du relevé de décision de la réunion du 18 octobre • Bon usage du paracétamol => fiches et affiche à valider • Fiche de bon usage « Tout ce qui est injectable n'est pas buvable » => document de travail • Certification HAS des établissements sanitaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nouveau e-learning à valider et webinaires à venir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ E-learning « Répondre aux attendus sur le bon usage des antibiotiques » ▪ E-learning « Le respect des bonnes pratiques de dispensation » : Lien vers le e-learning doc de travail

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p>2 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>38 professionnels</p> <p>2 Docteurs junior 1 Responsable de soins 2 cadres de santé 23 Pharmaciens 10 « cellule OMÉDIT »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ La certification HAS et après ? – Retours d’expérience et points de vigilance identifiés ● "Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments" (PAAM) <ul style="list-style-type: none"> ○ E-learning « Le PAAM ! » Lien vers le e-learning => à valider ○ Déploiement en région Centre-Val de Loire ● Autres projets régionaux – quels besoins ? <ul style="list-style-type: none"> ○ En cours (antidotes (Stocks des antidotes en ligne, MAJ guide en cours), préparation des chariots d’urgence...) ○ Futurs (tour de table – Propositions et identifications des priorités de terrain) ● « Automatisation de la préparation des doses à administrer : Comment envisager la mutualisation d’équipement au sein d’un groupement hospitalier de territoire ? » - C. Roseau ● « Renouvellement et adaptation des prescriptions par les pharmaciens exerçant en PUI » Arrêté du 21 février 2023 ● Questions et informations diverses <p>14 NOVEMBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Approbation du compte rendu du mardi 4 avril 2022 ● Pilotage CoTech Assurance Qualité PECM ● Programme Régional de Santé (PRS3) – fiche objectif n°25 – état des lieux ● Semaine Sécurité des Patients 2023 « Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité » - que faites-vous ? ● Outils régionaux : <ul style="list-style-type: none"> ● Revue de Pertinence Médicamenteuse - outil régional ● MAJ Guide régional des antidotes (V2017 à revoir) ● MAJ Carte de Rétrocession – région Centre-Val de Loire (appel à vérification) ● Questions et suggestions diverses (PAAM, formation CPTS et plan national antichute chez la personne âgée, antimigraineux injectables...)
<p>PSYCHIATRIE</p> <p>Pilote : en cours</p> <p>2 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>35 professionnels</p>	<p>30 MAI 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2023 ● Certification HAS : référentiel 2023 et critères sur la PECM <ul style="list-style-type: none"> ○ Outils proposés par l’OMÉDIT sur PECM, modules à valider et webinaires à venir : ○ Analyse des rapports de certifications et PECM, Retours d’expérience des établissements ayant reçu la visite des EV et points de vigilance ● Lutte contre la iatrogénie médicamenteuse – BU des médicaments :

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p>3 Directeurs 3 Responsable Qualité 2 Cadres de santé 1 IDEC 1 IDE 14 Pharmaciens 11 « Cellule OMÉDIT »</p> <p>DISPOSITIFS MEDICAUX</p> <p>Pilote : en cours</p> <p>2 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>47 professionnels</p> <p>2 Interne en Pharmacie 2 Docteur Junior 32 Pharmaciens 11 « Cellule OMÉDIT »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ EPP évaluation de la charge anticholinergique en psychiatrie ○ Prescriptions des benzodiazépines en psychiatrie <ul style="list-style-type: none"> ● Partage de CREX – « Erreur d’administration médicamenteuse » ● Questions et informations diverses <p>7 NOVEMBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 mai 2023 ● EPP évaluation de la charge anticholinergique en psychiatrie- fiche de bon usage (documents de travail à valider) ● Neuroleptiques et constipation ● Retours de Certification ● Questions et informations diverses <ul style="list-style-type: none"> ○ Patient en auto-administration de ses médicaments (PAAM) ○ Autorisation de renouvellement et de prolongation de prescription ○ Associations de Neuroleptiques ○ SSP ○ Autres <p>4 AVRIL 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Approbation du CR du 15 novembre 2022 ● Suivi et analyse médico-économique DM inscrits sur la liste « en sus », radiations LES et liste « DM intra GHS » ● Rapport régional sur les valves aortiques TAVI. ● Point réglementation européenne sur le DM 2017/745 ● Mise en place de l’arrêté du 8 septembre 2021 relatif au management de la qualité du circuit des DMI dans les établissements de santé : tour de table sur les difficultés et avancées, résultats de l’enquête nationale ● Questions diverses (guide SFPC perfusion, GODM national ...) <p>7 NOVEMBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Approbation du CR du 4 avril 2023 ● Point réglementation ● Pictogrammes – DM : FBU, projet de e-learning

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p style="text-align: center;">Groupe de travail LT GERIATRIQUE</p> <p>9 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>58 professionnels</p> <p>15 Médecins Gériatrie 1 Médecin Expert Territorial 2 Médecins Coordinateur 4 Internes en pharmacie 20 Pharmaciens 16 « cellule OMÉDIT »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Point NRFIT en lien avec Europharmat • Pansements : mise à jour des outils actuels, proposition d'inf'OMedit • Informations et questions diverses <p>6 JANVIER 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tours de table et validation du dernier relevé de décision • Validation des prochaines dates de réunion (<i>1h30- toutes les 2 semaines</i>) <ul style="list-style-type: none"> ○ Rappel GT ouvert • Fin de la classe A (digestif et métabolique) • Ainsi que sur les classes G, H et P (parasite) <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix des molécules et commentaires à intégrer dans le LTG pour chacune de ces 4 classes thérapeutiques ; ○ Validation des encarts introductifs de classe sur les médicaments à éviter pour les classes concernées (A, G, ...) <p>20 JANVIER 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tours de table et validation du dernier relevé de décision • Validation des prochaines dates de réunion (<i>1h30- toutes les 2 semaines</i>) • Rappel GT ouvert • Fin de la classe A (Digestif et métabolique) ainsi que sur les classes P, C (Parasite, Cardio) • Choix des molécules et commentaires à intégrer dans le LTG pour chacune de ces 3 classes thérapeutiques ; • Validation des encarts introductifs de classe sur les médicaments à éviter pour les classes concernées (A, C, ...) <p>10 FEVRIER 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tours de table et validation du dernier relevé de décision • Validation des prochaines dates de réunion (<i>2h - toutes les 2 semaines</i>) • Rappel GT ouvert • Classe C (système cardio-vasculaire) <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix des molécules et commentaires à intégrer dans le LTG ; ○ Validation des encarts introductifs de classe sur les médicaments à éviter

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p>Groupe de travail LT GERIATRIQUE</p>	<p>17 FEVRIER 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tours de table et validation du dernier relevé de décision • Validation des prochaines dates de réunion (2h - toutes les 2 semaines) • Rappel GT ouvert • Fin de la Classe C (système cardio-vasculaire) <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix des molécules et commentaires à intégrer dans le LTG ; ○ Validation des encarts introductifs de classe sur les médicaments à éviter • Fin de la Classe N (N-Système Nerveux) <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix des molécules et commentaires à intégrer dans le LTG ; ○ Validation des encarts introductifs de classe sur les médicaments à éviter <p>3 MARS 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation relevée de décision et format définitif LTG • Fin de la classe N • Classe G • Validation des encarts introductifs de la classe N et G • Choix de la (des) prochaine(s) date(s) de réunion(s) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 10/03/2023 – validé/maintenu ○ 24/03/2023 – validé/maintenu <p>10 MARS 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation relevée de décision et format définitif LTG • Point organisation des relectures par le GT <ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction livret – à relire entre 21/03 et 7/04 ○ Souhait envoi groupé classe (7/04-11/04) <u>ou</u> individuels (par classe) ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Relectures finales des classes attendues pour le 17/04 (max 180 lignes fichiers excel à relire(13 classes)) • Fin de la classe N • Classe G • Classe B • Validation des encarts introductifs de la classe N et G • Choix de la (des) prochaine(s) date(s) de réunion(s) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 24/03/2023 ○ 07/04/2023

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p>Groupe de travail LT GERIATRIQUE</p>	<p>24 MARS 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point organisation des relectures par le GT <ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction livret – à relire pour le 7/04 ○ Classe C en cours de relecture – à relire pour le 02/04 <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Relectures finales des classes attendues pour le 17/04 (max 180 lignes fichiers Excel à relire (13 classes)) • Classe B • Choix de la (des) prochaine(s) date(s) de réunion(s) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 07/04/2023 ○ 21/04/2023 ? (si besoin) <p>7 AVRIL 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point organisation des relectures par le GT <ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction livret – à relire pour le 7/04 (2 retours) ○ Classes N, B, M, G, P en cours de relecture => relectures finales des classes attendues pour le 17/04 (max 180 lignes fichiers Excel à relire (13 classes)) • Classes H, R, S, V et D • Choix de la (des) prochaine(s) date(s) de réunion(s) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 21/04/2023 (réunion de clôture) • Communication sur le LTG – JVMA Juin 2023 (date : 23/04/2023) <p>21 avril 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe R (Respiratoire) • Bilan du groupe de travail <ul style="list-style-type: none"> ○ Propositions pour dernière modification ? ○ Actions en cours : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Relecture GT D, H, J, R, S, V → en même temps que la relecture finale ? ○ Dead line pour une relecture finale ? ○ Objectif de mise en ligne ? • Communication sur le LTG – JVMA Juin 2023 (date : 23/04/2023)
<p>Groupe de travail CHARIOT D'URGENCE EN EHPAD</p> <p>3 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>66 professionnels</p>	<p>21 SEPTEMBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du Groupe de Travail OPERATIONNEL régional OMÉDIT « Chariot d'urgence en EHPAD » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Contexte, ○ Liens vers filières et parcours régionaux ○ Objectifs • Produits de santé et chariot d'urgence en EHPAD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des outils disponibles en libre accès • Calendrier des réunions à venir et programme d'actions <ul style="list-style-type: none"> ○ Constitution du GT

COMMISSIONS TECHNIQUES	SUJETS ABORDES ET ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES
<p>4 Médecins Gériatrie 1 Médecin 1 Médecin SAMU 1 Médecin Coordinateur 10 Cadres de Santé 2 Cadres supérieur de santé 2 IPA 15 IDE Coordinatrice 9 IDE 16 Pharmaciens 1 adjoint administratif 4 « Cellule OMÉDIT »</p>	<p>19 OCTOBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappels des objectifs du Groupe de Travail Régional (GTR) • Organisation du GTR à la suite de la 1^{ère} réunion <ul style="list-style-type: none"> ○ Questions et suggestions sur l'organisation •  <u>QUESTIONNAIRE "PRODUITS de Santé dans les situations d'urgence en EHPAD"</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation des résultats du questionnaire en ligne • Retours d'expérience des situations d'urgence en EHPAD <ul style="list-style-type: none"> ○ - SAMU 37, SAMU 18 ? et appel à participation • 1^{ers} axes de travail du GTR : documents de travail et attendus • Point calendrier- projet <p>21 DECEMBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du GT aux directions métier de l'ARS : bilan de la réunion du 18 /12/2023 • Retour d'expérience mallette d'urgence en EHPAD – Dispositif du Maine et Loire (49) • Présentation de l'espace collaboratif TEAMS et les modalités d'utilisation • Validation des acteurs concernés en région CVL – ciblage du livrable • Point livraison - contenu du chariot d'urgence et dotation urgence relative • Présentation du planning – calendrier prévisionnel • Questions et suggestions diverses
<p>Groupe de travail ESCAPE GAME</p> <p>4 réunions auxquelles ont participé :</p> <p>37 professionnels</p> <p>4 CSS 4 Médecins coordinateur 12 Cadre de Santé 15 « Cellule OMÉDIT »</p>	<p>25 MAI 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'OMÉDIT et de ses missions Explications sur le projet de « jeu d'évasion sérieux » : intérêts et cahier des charges • Point sur le scénario envisageable, le nombre d'énigmes et le temps envisagé du jeu • Point sur le déroulé du projet, les dates importantes <p>15 JUIN 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un « jeu d'évasion sérieux » sur les risques liés à la prise en charge médicamenteuse en EHPAD <p>26 OCTOBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du synopsis, relecture, remarques et recettage <p>23 NOVEMBRE 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la version 0 du storyboard